



Conseil économique et social

Distr. générale
1er février 2001
Français
Original: anglais

Commission du développement durable

Neuvième session

16-27 avril 2001

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Thème sectoriel : énergie.
4. Thème sectoriel : atmosphère.
5. Secteur économique/grand groupe : transports.
6. Thème intersectoriel : informations pour la prise de décisions et la participation.
7. Thème intersectoriel : coopération internationale en vue de l'instauration d'un environnement propice.
8. Réunion de haut niveau.
9. Questions diverses.
10. Ordre du jour provisoire de la dixième session de la Commission.
11. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa huitième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

L'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social stipule qu'au début de la 1re séance de leur session ordinaire, les commissions élisent parmi les représentants de leurs membres un président et d'autres membres du Bureau, selon que de besoin. À ses précédentes sessions, la Commission a élu un bureau composé d'un président et de quatre vice-présidents, dont l'un a exercé également les fonctions de rapporteur.

Dans sa résolution 1997/63, le Conseil économique et social a décidé que les dispositions suivantes seraient prises pour l'élection du Bureau de la Commission, en application des dispositions du paragraphe 136 du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 :

« a) La Commission, immédiatement après la clôture d'une session ordinaire, tiendra la 1^{re} séance de sa session ordinaire suivante aux seules fins d'élire le nouveau président et les autres membres du Bureau conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil;

...

c) Le mandat des membres de la Commission prendra effet immédiatement après la conclusion des travaux de la session ordinaire de la Commission tenue après le 1^{er} janvier suivant leur élection par le Conseil (à la reprise de sa session d'organisation de l'année précédente) et expirera à la fin de la session ordinaire tenue après le 1^{er} janvier suivant l'élection des États qui doivent leur succéder, à moins qu'ils ne soient réélus. »

Le 5 mai 2000, la Commission a élu, par acclamation, Bedrich Moldan (République tchèque) Président et David Stuart (Australie), Alison Drayton (Guyana) et Matia Kiwanuka (Ouganda) Vice-Présidents. Elle a reporté à une session ultérieure l'élection d'un vice-président et d'un rapporteur.

Au début de la neuvième session, la Commission souhaitera sans doute élire un quatrième vice-président au sein du Groupe des États d'Asie, ainsi qu'un rapporteur.

On trouvera à l'annexe II la composition de la Commission à sa neuvième session.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

L'article 7 du Règlement intérieur stipule qu'au début de chaque session, la Commission, après l'élection du bureau, arrête l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire.

Par sa décision 2000/227 du 26 juillet 2000, le Conseil a pris note du rapport de la Commission du développement durable sur les travaux de sa huitième session et a approuvé l'ordre du jour provisoire de la neuvième session de la Commission.

3. Thème sectoriel : énergie

Conformément au programme de travail pluriannuel de la Commission pour la période 1998-2002, l'un des thèmes sectoriels de sa neuvième session est intitulé « Énergie », et ainsi que la Commission l'a reconfirmé par sa décision 8/8, un groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable s'est réuni du 26 février au 2 mars 2001 pour examiner ce thème. La Commission sera saisie du rapport du Groupe intergouvernemental d'experts.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'énergie et le développement durable : options et stratégies concernant les questions clefs (E/CN.17/ESD/2001/2)

Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable (E/CN.17/2001/_)

4. Thème sectoriel : atmosphère

Conformément au programme de travail pluriannuel de la Commission pour la période 1998-2002, le second thème sectoriel de la neuvième session est intitulé « Atmosphère ».

Conformément au programme de travail de la Commission pour la période 1998-2002, et ainsi que la Commission l'a reconfirmé par sa décision 8/8, un groupe de travail intersessions s'est réuni du 6 au 9 mars 2001 pour examiner cette question avant que la Commission l'examine à sa neuvième session.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la protection de l'atmosphère (E/CN.17/2001/2)

Rapport du Groupe de travail spécial intersessions sur les transports et l'atmosphère (E/CN.17/2001/_)

5. Secteur économique/grand groupe : transports

Conformément au programme de travail pluriannuel de la Commission pour la période 1998-2002, l'Assemblée générale a décidé que la Commission examinerait, à sa neuvième session en 2001, la question des transports.

Conformément au programme de travail de la Commission pour la période 2000-2002, et ainsi que la Commission l'a reconfirmé par sa décision 8/8, un groupe de travail spécial intersessions s'est réuni du 6 au 9 mars 2001 pour examiner la question des transports, en même temps que celle de l'atmosphère, avant que la Commission l'examine à sa neuvième session.

S'agissant de la question susmentionnée, le Bureau de la neuvième session de la Commission, après avoir consulté les délégations et les grands groupes, a décidé de la tenue, au cours de cette session, avec la participation des parties prenantes, d'un débat sur la gestion durable de l'énergie et des transports, dans le cadre duquel seraient examinées les questions suivantes :

- a) Accès équitable à l'énergie, dans le cadre d'une gestion durable de celle-ci;
- b) Choix viables en matière de modes, de production, de distribution et de consommation de l'énergie;
- c) Partenariats entre les secteurs public et privé aux fins d'une gestion durable de l'énergie au service des transports;
- d) Planification d'une gestion durable des transports : choix et modèles pour la conception des établissements humains et options possibles en matière de véhicules.

En outre, le Bureau a décidé qu'il fallait inviter à participer au débat des représentants des cinq grands groupes suivants : administrations locales, chercheurs, organisations non gouvernementales, syndicats et entreprises commerciales et industrielles. Seront également présents des représentants d'organismes des Nations Unies et d'autres institutions internationales. Ce volet de la session sera organisé

suivant les mêmes modalités que les débats précédents. Le Bureau a rappelé la nécessité d'une représentation géographique équilibrée de la représentation des grands groupes au débat et, en particulier, d'une participation effective de représentants de pays en développement et de pays à économie en transition.

Le débat aura lieu les 16, 17 et 18 avril 2001 (quatre séances) (voir annexe I).

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les transports (E/CN.17/2001/3)

Rapport du Groupe de travail spécial intersessions sur les transports et l'atmosphère (E/CN.17/2001/___)

6. Thème intersectoriel : informations pour la prise de décisions et la participation

Conformément au programme de travail de la Commission pour la période 1998-2001, l'un des thèmes intersectoriels de la neuvième session est intitulé « Informations pour la prise de décisions et la participation ».

Conformément au programme de travail de la Commission pour la période 1998-2002, et ainsi que la Commission l'a reconfirmé par sa décision 8/8, un groupe de travail spécial intersessions s'est réuni du 12 au 16 mars 2001 pour examiner la question des informations pour la prise de décisions et de la participation, en même temps que celle de la coopération internationale en vue de l'instauration d'un environnement propice, avant que la Commission l'examine à sa neuvième session.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les informations sur la prise de décisions et la participation (E/CN.17/2001/4 et Add.1)

Rapport du Groupe de travail spécial intersessions sur les informations pour la prise de décisions et la participation et sur la coopération internationale en vue de l'instauration d'un environnement propice (E/CN.17/2001/___)

7. Thème intersectoriel : coopération internationale en vue de l'instauration d'un climat favorable

Conformément au programme de travail multiannuel de la Commission pour la période 1998-2002, le second thème intersectoriel de la neuvième session est intitulé « Coopération internationale en vue de l'instauration d'un environnement propice ».

Conformément au programme de travail de la Commission pour la période 1998-2002, et ainsi que la Commission l'a reconfirmé par sa décision 8/8, un groupe de travail spécial intersessions s'est réuni du 12 au 16 mars 2001 pour examiner la question de la coopération internationale en vue de l'instauration d'un environnement propice, en même temps que celle des informations pour la prise de décisions et de la participation, avant que la Commission l'examine à sa neuvième session.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale pour l'instauration d'un climat propice au développement durable (E/CN.17/2001/5)

Rapport du Groupe de travail spécial intersessions sur les informations pour la prise de décisions et la participation et sur la coopération internationale en vue de l'instauration d'un environnement propice (E/CN.17/2001/___)

8. Réunion de haut niveau

Dans sa résolution 47/191, l'Assemblée générale a recommandé que la Commission adopte, à sa première session de fond, un programme de travail thématique portant sur plusieurs années, lequel prévoirait notamment une réunion au niveau ministériel qui procéderait à un examen intégré de l'application d'Action 21, passerait en revue les nouvelles questions de politique générale et imprimerait l'élan politique voulu à l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement ainsi qu'à la mise en oeuvre des engagements pris dans ces décisions.

À sa première session, la Commission a décidé qu'en règle générale, ses réunions de haut niveau dureraient au maximum trois jours et feraient partie intégrante de ses sessions et de son processus de prise de décisions. Les réunions de haut niveau devraient notamment permettre aux participants d'échanger leurs vues en toute franchise et de tenir des réunions officieuses, selon que de besoin, pour régler les questions en suspens relatives aux travaux de la Commission qui doivent être examinées à un niveau élevé. Un document concis pourrait être adopté à l'issue de la réunion si les participants le jugent utile.

À sa dix-neuvième session extraordinaire, l'Assemblée générale a recommandé que la Commission, se fondant sur l'expérience acquise pendant la période 1993-1997 et sous la supervision du Conseil économique et social, fasse des efforts concertés pour associer plus étroitement à ses travaux les ministres et hauts responsables nationaux qui sont chargés de secteurs économiques et sociaux spécifiques et qui sont en particulier invités à participer à ses débats de haut niveau aux côtés des ministres et décideurs responsables des problèmes d'environnement et de développement. Il faudrait que ses débats de haut niveau deviennent plus interactifs et soient axés sur les questions prioritaires examinées lors d'une session donnée. Le Bureau de la Commission devrait tenir, en temps opportun, des consultations ouvertes à tous afin d'assurer une organisation plus rationnelle des débats de haut niveau [voir résolution S-19/2 de l'Assemblée générale, annexe, par. 133 a)].

Documentation

Rapport du Secrétaire général à la Réunion de haut niveau sur les principales questions (E/CN.17/2001/___)

Rapport du Groupe de travail spécial intersessions sur les transports et l'atmosphère (E/CN.17/2001/___)

Rapport du Groupe de travail spécial intersessions sur les informations pour la prise de décisions et la participation et sur la coopération internationale en vue de l'instauration d'un environnement propice (E/CN.17/2001/___)

9. Questions diverses

Documentation

Note du Secrétariat sur le programme de travail de la Division du développement durable pour la période biennale 2002-2003 (E/CN.17/CRP.___)

10. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la dixième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, le Secrétaire général présentera un projet d'ordre du jour provisoire pour la session suivante de la Commission, en indiquant les documents qui seront soumis au titre de chaque question et la décision de l'organe délibérant qui a autorisé leur établissement, afin de permettre à la Commission d'analyser la contribution qu'ils apportent à ses travaux, ainsi que leur degré d'urgence et de pertinence par rapport à la situation telle qu'elle se présente.

11. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa neuvième session

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission soumet au Conseil un rapport sur les travaux de chacune de ses sessions.

Annexe I

Proposition d'organisation des travaux

La proposition d'organisation des travaux de la neuvième session de la Commission du développement durable a été établie sur la base de consultations officielles menées par le Bureau.

<i>Date/heure</i>		<i>Point de l'ordre du jour/programme</i>
Semaine du 16 au 20 avril 2000		
Lundi 16 avril		
10 heures-midi		Plénière <i>Ouverture de la session</i>
	<i>Point 1</i>	Élection du Bureau
	<i>Point 2</i>	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux Déclarations liminaires Présentation des résultats des activités des groupes de travail spéciaux intersessions et autres activités intersessions
15 heures-18 heures	<i>Point 3</i>	Débat (sujet : accès équitable à l'énergie, dans le cadre d'une gestion durable de celle-ci)
Mardi 17 avril		
10 heures-13 heures	<i>Point 3</i>	Débat (sujet : choix viables en matière de modes de production, de distribution et de consommation d'énergie)
15 heures-18 heures	<i>Points 3 et 5</i>	Débat (sujet : partenariats entre les secteurs public et privé aux fins d'une gestion durable de l'énergie au service des transports)
Mercredi 18 avril		
10 heures-13 heures	<i>Point 5</i>	Débat (sujet : planification d'une gestion durable des transports : choix et modèles pour la conception d'établissements humains et options possibles en matière de véhicules)
15 heures-18 heures	<i>Point 8</i>	Ouverture de la Réunion de haut niveau Table ronde sur le financement de l'énergie et des transports aux fins du développement durable
Jeudi 19 avril		
8 h 30-10 h 50		Réunion ministérielle informelle
11 heures-13 heures	<i>Point 8</i>	Réunion de haut niveau Déclarations liminaires Débat général

15 heures-16 h 30	<i>Point 8</i>	Réunion de haut niveau Débat interactif sur le thème I
16 h 30-18 heures	<i>Point 8</i>	Réunion de haut niveau Débat général (<i>suite</i>)
Vendredi 20 avril		
8 h 30-10 h 50		Réunion ministérielle informelle
11 heures-13 heures	<i>Point 8</i>	Réunion de haut niveau Débat interactif sur le thème I
15 heures-17 heures	<i>Point 8</i>	Réunion de haut niveau Débat général (<i>fin</i>)
17 heures-18 heures	<i>Point 8</i>	Conclusion de la Réunion de haut niveau

Semaine du 23 au 27 avril**Lundi 23 avril**

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	<i>Points 3 à 7</i>	Travaux des groupes de rédaction
---	---------------------	----------------------------------

Mardi 24 avril

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	<i>Points 3 à 7</i>	Travaux des groupes de rédaction
---	---------------------	----------------------------------

Mercredi 25 avril

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	<i>Points 3 à 7</i>	Travaux des groupes de rédaction
---	---------------------	----------------------------------

Jeudi 26 avril

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	<i>Points 3 à 7</i>	Travaux des groupes de rédaction
---	---------------------	----------------------------------

Vendredi 27 avril

10 heures-13 heures	<i>Point 9</i>	Questions diverses
	<i>Point 10</i>	Ordre du jour provisoire de la dixième session de la Commission
15 heures-18 heures	<i>Point 11</i>	Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa neuvième session <i>Clôture de la neuvième session</i>

Annexe II

Composition de la Commission du développement durable à sa neuvième session

Algérie	Madagascar
Allemagne	Mali
Angola	Maurice
Australie	Mauritanie
Bélarus	Mexique
Belgique	Mozambique
Bolivie	Nouvelle-Zélande
Brésil	Nicaragua
Cameroun	Ouganda
Chine	Pakistan
Colombie	Paraguay
Côte d'Ivoire	Pays-Bas
Cuba	Pérou
Danemark	Philippines
Espagne	Pologne
États-Unis d'Amérique	Portugal
Ex-République yougoslave de Macédoine	République de Corée
Fédération de Russie	République démocratique du Congo
France	République populaire démocratique de Corée
Grèce	République tchèque
Guatemala	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Guyana	Sri Lanka
Hongrie	Soudan
Iran (République islamique d')	Thaïlande
Italie	Tunisie
Japon	
Kazakhstan	
Liban	
